

...Conscription

Le Service National vit ses derniers jours. Le Service National, c'était pour tous, selon les circonstances : L' « armée », le « régiment », le « service » les « obligations militaires ». Les derniers « appelés » vont se compter dans d'austères cours de caserne, faire la queue devant l'ordinaire, accomplir l'exercice au maniement d'armes et vivre, enfin, tout ce qui constitue depuis l'origine la vie quotidienne de la recrue de base de notre armée - armée fondée jusqu'alors sur la conscription.

Bientôt il n'y aura plus qu'une armée de métier, toute technique, désormais axée sur le professionnalisme de ses membres... Son rôle social, civique (pour ne pas dire patriotique) qui en faisait le plus puissant ciment de la République aura vécu.

Autres temps, autres mœurs ! Un petit retour en arrière nous permettra de revivre la conscription vécue par de jeunes thoirysiens aux époques infiniment plus troublées de la Révolution et des guerres de l'Empire.

Les premières années de la Révolution furent peu martiales à Thoiry...

En juillet 1791 (moins d'un mois après la fuite du Roi à Varennes), on dénonce bien le manque d'armes pour le service de la Garde Nationale assuré sous l'autorité de sort major Etienne François Bardé ; on décide alors de l'achat de 12 fusils à Paris et c'est le marguillier de la fabrique de la paroisse (gestionnaire des biens de la communauté paroissiale), Jean Lecoq, qui doit débloquer la somme nécessaire. 11 de ces fusils - calibre de guerre, peut-être s'agit-il du fameux modèle 1777 ? - seront confiés plus tard, en décembre 1792, à des citoyens sûrs : Lucas, Langevin, Baglin, Meslier, Sébille, Simon, Larché, Levet, Gohin, Aubert et Choynet.

En 1792, les opérations militaires se limitent, pour l'essentiel au Nord et au Nord-Est du pays, face à une coalition austro-prussienne, sérieuse mais contenue par la vieille armée ci-devant royale. Mais, dès le 22 août 1792, la rébellion royaliste en Vendée forme une nouvelle menace, intérieure, celle-là.

Des levées de volontaires sont opérées dans tous le pays dès 1791 et au début de 1792, avec des résultats très inégaux selon les lieux où elles sont opérées. Puis, au printemps de 1792, de mars à mai, une énorme vague patriotique secoue le pays ; les enrôlements volontaires sont si nombreux qu'on ne sait comment y faire face.

Le 11 juillet 1792, l'Assemblée Nationale proclame la Patrie en danger.

En 1793, après l'exécution du Roi Louis XVI, l'Europe radicalise son opposition face à la jeune République française et pendant deux ans, la France devra faire face à une coalition menaçante sur toutes ses frontières, formée par tous ses voisins : l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche-Hongrie, la Prusse, le royaume Sarde d'Italie, l'Espagne...

Levées de Seine-et-Oise

4 bataillons (3 200 h) à l'été de 1791.

6 bataillons (4 850 h) plus 320 cavaliers et 1000 fantassins en janvier 1792.

Les 24/02/1793 et 16/04/1793 sont opérées les levées de 850 fantassins et 200 cavaliers.

Le 4/10/1793, une compagnie de canonnières est constituée de réquisitionnaires, à Montfort.

4 bataillons seront encore levés puis enfin, un 15^e bataillon de réquisition.

La même année est constitué un arsenal de l'Armée de Terre à Meulan.

Entre l'an VII et l'an XIV (1798-1806), on envisagea d'enrôler 26 500 hommes en Seine-et-Oise, dont une moitié seulement fut réellement incorporée.

A Thoiry, les registres de la Commune mentionnent quelques répercussions locales de ces événements :

Le 13 mars 1793, est organisée une levée de 2 recrues pour le contingent (le registre porte "soldats républicains") qui sont alors tirées au sort :

Jean-Louis Gohin, "journalier de 24 ans, né à Thoiry, fils de Nicolas Gohin, vigneron et de Geneviève Boissard, mesurant 5 pieds 3 pouces, cheveux et sourcils châains, yeux gris, nez ordinaire, bouche petite, menton carré, visage ovale, poirreau (sic) sous le sourcil droit, front relevé" ;

Michel Barbier, "domestique, né à Flexanville, fils de Louis-François Barbier, soisson (laboureur associé) à Flexanville et de Marie-Geneviève P(...)"

Le 30 floréal de l'An II (19 mai 1794), **le citoyen François Dieu**, "du 9^{ème} bataillon de Seine-et-Oise, ayant reçu congé absolu comme ayant été blessé au service de la République, présente ses papiers à la Commune."

Bernard Beaudoin demande le 10 pluviôse de l'An III (29 janvier 1795), un certificat concernant sa blessure à la cuisse droite, en Vendée, du 15 septembre 1793 "vieux stille" (sic).

Le 9 ventôse de l'An III (27 février 1795), on certifie l'arrivée dans la commune du citoyen **Philippe Perod**, "chasseur à cheval au 15^{ème} Régiment, convalescent suite à blessures et muni d'un billet de route, pour un congé de 8 décades".

Mais - dans un document plus complet et infiniment plus précieux - les archives communales ont conservé les noms des enrôlés, volontaires ou tirés au sort, entre 1792 et 1814 :

Période révolutionnaire

1792

Asselin Jacques, né le 27/12/1774 à Marcq,
incorporé le 15/04/1792 au Régiment du Pas-de-Calais, réformé pour infirmité en 1796.

1793

Boisguillot Pierre Alexis, né le 13/07/1773 à Hargeville,
incorporé le 11/05/1793 au 1^{er} bataillon des Côtes-du-Nord. Nommé capitaine le 9/08/1813 au 138^{ème} régiment de ligne ; reçoit la Légion d'honneur le 26/02/1814.

Chappée Nicolas, né le 25/04/1772 à Maule,
incorporé le 15/05/1793, réformé en 1798 pour infirmités.

(Âges et tailles du jour du conseil de révision)

An IX (1800-1801)

Gilbert Michel André charretier, né à Thoiry 20 ans 11 mois 17 jours 1,64m
libéré comme sergent.

Langlois Jean-Baptiste garçon tonnelier, né à Méré 20 ans 11 mois 6 jours 1,67m

An XI (1802-1803)

Rabussier Marie Charles maçon né le 21/10/1781 1,72m
mort brigadier en Hanovre, le 21 mars 1811, au casernement du 2^{ème} régiment de cuirassiers.

Le Cocq Jean-Baptiste vigneron né le 2/ 11 / 1781 1,45m
(né le 01/10/1781, selon ses états de service, sera incorporé le 10/08/1814 dans la Garde mobile et libéré courant avril 1815).

Lallemant Félix cultivateur né le 30/08/1782 1,67m
tous nés à Thoiry.

An XII (1803-1804)

Rabussier François Dominique maçon né le 4/08/1783 1,66m

Equipement (théorique !) des requis de l'An II (automne 1793 - printemps 1794 :

1 habit, 1 veste, 2 culottes, 1 chapeau, 1 bonnet de police ; 1 chemise de toile, 2 cols en basin blanc, 1 col noir, 1 mouchoir en coton, 1 paire de bas, 3 paires de guêtres ; 1 cocarde, 2 paires de souliers avec leur boucle en cuivre, 1 tire-bouton, 1 épinglette, 1 havresac en peau de veau, 1 boucle de col, 1 tournevis et 1 sac de toiles pour les distributions de vivres.

De plus, le règlement exigeait : 1 bonnet de nuit en laine, 1 paire de gants de peau jaune, 2 paires de jarrettières, 1 pompon et 1 alêne...

Empire

An XIII (1804-1805)

Rabussier Nicolas Charles, maçon, né le 24/09/1783 à Thoiry, 1,65m,
incorporé le 15/04/1805 au 75^{ème} régiment de ligne jusqu'en septembre 1813.

Rabussier Etienne François, né le 08/09/1781 à Thoiry,
incorporé le 21/09/1805 au 57^{ème} régiment de ligne pour 6 ans, ensuite pour 3 ans dans la 9^{ème} légion de gendarmerie à pied dans le Gers où il fut démobilisé après 9 ans de service.

An XIV (1805-1806)

Langevin Denis bourrelier né le 9/04/1785 1,701m
libéré comme sergent.

Langlois Jean-Baptiste Julien domestique né le 21/05/1785 1,701m

Lecocq Jean-Baptiste vigneron né le 9/03/1785 1,701m

Lecocq Gilles Charles vigneron né le 7/07/1785 1,624m

1806

Ollivier Louis André garçon boucher né le 29/10/1786 1,72m
caporal.

1807

Kéralval Isidore né le 23/07/1787

Lallemant Jean-François né le 29/12/1787 1,705m

1813

Saffray Guillaume Luce, né le 29/08/1793 à Thoiry,
incorporé le 27/10/1813 aux fusiliers grenadiers de la Garde Impériale, libéré comme sergent le 10/07/1815 après avoir été blessé à la jambe gauche.

1814

Brulard Louis, né le 17/03/1780 à Montainville,
incorporé le 1/02/1814 dans la Garde Mobile, fait prisonnier à Soissons, le 14/02 puis démobilisé le 8/08/1814.

Aret Nicolas François, né le 04/05/1794 à Thoiry,
incorporé le 06/02/1814 dans la Garde Impériale, libéré en 08/1815.

Mellier Pierre Gabriel, né le 6/01/1784 à Marcq,
conscrit de 1807, réincorporé le 15/03/1814 au Régiment des canonniers des Vétérans de la Garde Impériale, démobilisé par les autorités impériales le 4/03/1815 puis libéré définitivement (exemption de service) le 26/10/1815, par les autorités royales, suite au décès (aux armées) de son frère unique.

Lecoq Jean-Baptiste, né le 1/10/1781 (ou le 2/11 ?) à Thoiry,
incorporé le 10/8/1814 dans la Garde Mobile, libéré en avril 1815. (voir les recrues de l'an XI).